



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT - 26400 CREST



Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Assurance RCP : GROUPAMA/Willis Towers Watson 92814 Puteaux Cedex Garantie financière : Groupama 8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

SEJOUR SUR L'ILE D'OLERON - ST TROJAN LES BAINS (CHARENTES MARITIMES)

du Dimanche 10 au Samedi 16 Septembre 2023

COUT DU SEJOUR : 690 euros par personne

COVOITURAGE NON INCLUS (environ 120 €)

L'Île d'Oléron est reliée au continent par un pont de 3027mètres inauguré en juin 1966. L'île est dotée de belles forêts de pins, de dunes et de plages de sable. De nombreux ports de pêche bordent son littoral. On y découvrira le port de La Cotinière, le Château d'Oléron avec son immense forteresse en front de mer, le phare de Chassiron. Nous visiterons aussi le port de La Rochelle, la ville militaire de Rochefort, la cité fortifiée de Brouage et bien sûr nous dégusterons des huîtres Marennes Oléron et le pineau des Charentes.



La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de Tour et Détours

Nombre de participants et déplacement : 18 personnes min / 27 personnes max - 2 ou 3 minibus

Date et durée du séjour : du dimanche 10 (arrivée au centre en fin d'après midi) au samedi 16 septembre (départ du centre après le petit déjeuner)

Hébergement : Cap France - Arc en Ciel OLERON - 17370 St Trojan les Bains - Tél 05 64 13 60 82
www.arcenciel-oleron.com.

Conditions : en chambre double, lits faits à l'arrivée, linge de toilette changé en cours de séjour

Équipements du centre : piscine chauffée avec espace bar spacieux et convivial - pétanque, badminton

Soirées : animations du centre : 3 soirées animées et 1 soirée dansante.

Randonnées : 2 accompagnateurs professionnels locaux - 2 niveaux de randonnée : niveau 1 moyen : 17 à 20 km et niveau 2 facile : 12 à 13 km / journée.

Programme : peut être modifié sur décision du responsable en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants.

TOUR ET DETOURS

PROGRAMME DETAILLE

J1 dimanche 10 - Départ de CREST Parking Action à 6 h pour L'ILE d'OLERON

Pique-nique tiré du sac en cours de route.

Arrivée prévue en fin d'après-midi.

Installation, apéritif de bienvenue et dîner. Présentation du programme et du site.

J2 lundi 11 - A la découverte de la POINTE SUD DE L'ILE

Matinée : Randonnée GR 1 vers la Pointe de MAUMUSSON et la BAIE DE GATSEAU

Randonnée GR 2 : SAINT TROJAN et ses villas ''Belle Epoque''.

Déjeuner au Centre

Après-midi : Randonnée GR 1 et GR 2 à travers forêts et marais jusqu'au port des Salines pour découvrir l'histoire de la saliculture oléronnaise.

J3 mardi 12 - LE CHATEAU D'OLERON et LA ROCHELLE

Matinée : Randonnée GR1 jusqu'à la Citadelle du CHATEAU D'OLERON en passant par les marais

Randonnée GR2 jusqu'à la Citadelle du CHATEAU D'OLERON, ouvrage militaire édifié de 1630 à 1704 afin de protéger la partie méridionale de l'île d'Oléron.

Déjeuner au Centre

Après-midi : VISITE GUIDEE DE LA ROCHELLE, ville pittoresque de la côte atlantique, chargée d'histoire, au riche passé maritime.

J4 mercredi 13 - La COTE ROCHEUSE et le nouveau PORT DE LA COTINIÈRE

Journée : Randonnée GR1 et GR2 : La Côte Rocheuse jusqu'au Phare de CHASSIRON. Ce phare situé à l'extrémité nord de l'île, permet aux marins de rentrer dans les eaux du pertuis d'Antioche, lieu semé de récifs et réputé pour ses nombreux naufrages.(montée au phare facultative) et découverte du Port de pêche de LA COTINIÈRE

Déjeuner panier repas

Dîner : Plateau de fruits de mer - soirée libre

J5 jeudi 14 - FORT ROYER et BROUAGE

Matinée : Randonnée GR1 et GR2 : village ostréicole centenaire de FORT ROYER et présentation de l'activité ostréicole avec dégustation d'huîtres

Déjeuner au Centre

Après-midi : Randonnée GR1 : vers la CITADELLE DE BROUAGE et les marais de HIERS, visite commentée par le guide de la CITADELLE et ses fortifications.

Randonnée GR2 : l'un des plus beaux village de France, BROUAGE, port de guerre fortifié par Richelieu, remodelé par Vauban, ensablé à partir du XVIIe siècle - visite de la CITADELLE commentée par le guide

J6 vendredi 15 - ILE MADAME et ROCHEFORT

Matinée : Randonnée GR1 et GR2 : découverte de l'ILE MADAME par le passage submersible et Tour de l'Ile

Déjeuner panier repas

Après-midi : Randonnée GR1 : ROCHEFORT et les bords de la Charente

Randonnée GR2 : ROCHEFORT, ville militaire, son Arsenal, la Corderie Royale et la Vieille Ville.

J7 samedi 16 - Départ de SAINT TROJAN après le petit déjeuner pour CREST

Déjeuner en cours de route, panier repas fourni par le centre, et retour sur CREST en fin d'après midi.

TOUR ET DETOURS

LE PRIX COMPREND :

- La pension complète, du dîner de J1 au déjeuner du J7
- L'hébergement en chambre à 2 lits (lits faits à l'arrivée - linge de toilette fourni et changé en cours de séjour - sèche cheveux)
- Les boissons AUX REPAS pris au centre (vin, café)
- La visite guidée de LA ROCHELLE
- L'accompagnement des randonnées
- Le pourboire pour les guides
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «Assistance Voyageur» incluse avec notre licence.

Ne sont pas compris

- Le déjeuner du premier jour
- Le covoiturage à régler au retour (environ 120 €)
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (21 €)
- Les achats personnels et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris»

INSCRIPTIONS :

- Contacter **Danielle MARTIN : tél 06 80 13 87 97 (par tel, SMS ou WhatsApp)**
- Si disponibilité, Danielle vous adressera (par la poste pour les non internautes) un BULLETIN D'INSCRIPTION et un BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX **ASSURANCES OPTIONNELLES**
- Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DE CES 2 BULLETINS, ACCOMPAGNES d'un chèque (acompte de 150 € + assurance de 21 €) à l'ordre de Tour et Détours, adressé à TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST
- **Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail**
- *Dans tous les cas, nous retourner signé le bulletin de souscription aux assurances (Annexe 11) même si vous n'y souscrivez pas en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance*
- **UN SEUL CHEQUE : ACOMPTE + EVENTUELLEMENT SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE**

PAIEMENT :

A l'ordre de TOUR ET DETOURS en précisant le séjour concerné au dos des chèques.

1er acompte à l'inscription 150 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription

Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription

- **2e acompte : 180 € à adresser avant le 30 avril 2023**
- **3e acompte : 180 € à adresser avant le 15 juin 2023**
- **Chèque du solde : 180 € à adresser avant le 31 juillet 2023**

Vous pouvez nous adresser vos 4 chèques à l'inscription (chaque chèque sera encaissé à l'échéance).

- **Covoiturage : paiement AU RETOUR**

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation avant le 30 avril 2023 : retenue du 1er acompte
- Annulation entre le 1er mai et le 15 juin 2023 : retenue des 1er et 2e acomptes
- Annulation entre le 16 juin et le 31 juillet 2023 : retenue des 1er et 2e acomptes
- Annulation après le 31 juillet 2023 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées
- **Sauf si vous trouvez un remplaçant ou si vous remplissez les conditions requises de remboursement de l'Assurance annulation**

Fait à Crest, le 15 novembre 2022

Le Responsable du séjour : **Christian LAFUMAS**
Tel : 06 26 33 18 57

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.